

Millésime : 2021 - Feuillet n° _____

DÉPARTEMENT DE LA
SEINE MARITIMEEXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU MARDI 09 NOVEMBRE 2021

Délibération n° **DEL2021_11_8**

**Intitulé : CONVENTION RELATIVE À LA MODERNISATION DU
JALONNEMENT DEPARTEMENTAL DES PARCS D'ACTIVITES D'YVETOT
NORMANDIE**

Développement économique - - Développement économique

*

L'an deux mille vingt et un, le neuf novembre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Yvetot Normandie s'est réuni à la salle La Grange, commune des Hauts-de-Caux, sous la Présidence de Monsieur Gérard CHARASSIER, président, en session ordinaire. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le 3 novembre 2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Maison de l'intercommunalité le 3 novembre 2021.

Nombre de conseillers en exercice : 46 Présents : 29 Représentés : 11

Présents :

Monsieur Gérard CHARASSIER, Monsieur Jacques CAHARD, Madame Virginie BLANDIN, Monsieur Claude BELLIN, Madame Françoise DENIAU, Madame Stéphanie ETIENNE, Madame Martine LEBORGNE, Monsieur Louis EUDIER, Monsieur Eric CARPENTIER, Monsieur Gérard LEGAY, Madame Régine HAUZAY, Monsieur Alain LOPEZ, Monsieur Pascal LEBORGNE, Madame Odile DECHAMPS, Monsieur Michaël DODELIN, Monsieur Jean-Marc DOUCET, Madame Sandrine NORDET, Madame Natacha BLY, Madame Josiane GILLE, Monsieur Francis ALABERT, Madame Herléane SOULIER, Monsieur Christophe ADE, Monsieur Florian LEMAIRE, Monsieur Jean-François LE PERF, Madame Denise HEUDRON, Monsieur Thierry SOUDAIS, Monsieur Laurent BENARD, Madame Catherine DUCHESNE, Madame Catherine MAILLOT

Absents :

Monsieur Dominique MACE, Monsieur Jean-Louis LUC, Monsieur Lionel GAILLARD, Monsieur Vincent LEMETTAIS, Madame Charlotte MASSET, Madame Dominique TALADUN

Absents représentés :

Monsieur Sylvain GARAND donne pouvoir à Monsieur Gérard CHARASSIER, Monsieur Didier TERRIER donne pouvoir à Madame Stéphanie ETIENNE, Monsieur Eric RENEE donne pouvoir à Monsieur Louis EUDIER, Madame Céline DAMBRY donne pouvoir à Monsieur Eric CARPENTIER, Monsieur Mario DEMAZIERES donne pouvoir à Madame Odile DECHAMPS, Monsieur Gilles COTTEY donne pouvoir à Madame Josiane GILLE, Monsieur Emile CANU donne pouvoir à Monsieur Francis ALABERT, Madame Lorena TUNA donne pouvoir à Madame Herléane SOULIER, Monsieur Arnaud MOUILLARD donne pouvoir à Madame Denise HEUDRON, Madame Marie-Claude HERANVAL donne pouvoir à Monsieur Christophe ADE, Madame Françoise BLONDEL donne pouvoir à Madame Françoise DENIAU

Administration :

Madame Jannick LEFEVRE, Monsieur Thomas LANFRAY, Monsieur Romain LEFEBVRE

Monsieur Claude BELLIN est nommé secrétaire de séance.

*

Monsieur Jacques CAHARD soumet au Conseil Communautaire le rapport suivant :

La Communauté de Communes Yvetot Normandie (CCYN) a revu le nom de ses parcs d'activités suite à son changement de nom et d'identité visuelle et afin de faciliter leurs identifications.

Le Département de Seine-Maritime a prévu de réaménager les RD 6015 et RD926 prochainement et à cette occasion de revoir la signalétique autour d'Yvetot.

Nous avons sollicité le Département pour œuvrer de concert sur ce projet de refonte de la signalétique directionnelle des parcs d'activités afin d'apporter la meilleure information aux automobilistes et ainsi fluidifier le trafic.

Le Département a diligenté, en collaboration avec la communauté de communes, une étude de jalonnement et propose suite à cette étude, d'acquérir l'ensemble de la signalisation et d'en assurer la pose sur le domaine public départemental, afin de garantir une homogénéité du matériel utilisé et une cohérence de pose. Yvetot Normandie participera financièrement à ces travaux sur les carrefours dont la refonte n'était pas programmée par le Département.

Pour la réalisation de ces travaux, il est ainsi proposé la convention ci-jointe.

Elle prévoit la modernisation du jalonnement des parcs d'activités d'Yvetot Normandie sur l'ensemble des carrefours des RD 131, 131E, 20, 33, 34, 104, 926, et 6015. Pour information, sont

Millésime : 2021 - Feuillet n° _____

concernés par la prise en charge d'Yvetot Normandie, les carrefours P205, P071, S013, S010, S236, S015, S017 et S076 figurant sur le plan en annexe.

Le montant de l'opération pour YN s'élève au total à 7 090,92 € TTC dont :

- 3 745,32 € TTC liés à la fourniture de la signalisation,
- 3 345,60 € TTC liés à la mise en œuvre de la signalisation.

Les intersections au niveau du « Poteau d'Allouville » ne sont pas intégrées à cette convention, le Département projetant le réaménagement de ce carrefour à l'échéance de 2022. La modernisation de la signalisation des parcs d'activités sera intégrée dans le cadre de ce projet.

* *

Compte tenu des éléments présentés, et en conclusion, il est proposé

vu le Code général des collectivités territoriales,

vu l'avis favorable de la commission Economie du 28 janvier 2021

vu la délibération du Département de Seine-Maritime du 20 septembre 2021

considérant le rapport présenté,

considérant que le projet a reçu un avis favorable en Bureau le 2 novembre 2021,

Article unique – D'autoriser le Président à signer la convention jointe et tous les documents s'y rapportant.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'accepter les conclusions sus-exposées et de les convertir en délibération.

Résultat du vote : unanimité

Ont signé au Registre les membres présents à la séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Pour extrait conforme,
Monsieur le Président, Gérard CHARASSIER

